

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX - TRAVAIL - PATRIE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION
ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉCONOMIE ET DE LA
PROGRAMMATION DES INVESTISSEMENTS PUBLICS



REPUBLIC OF CAMEROON
PEACE - WORK - FATHERLAND

MINISTRY OF ECONOMY, PLANNING AND
REGIONAL DEVELOPMENT

SECRETARIAT GENERAL

GENERAL DEPARTMENT OF ECONOMY AND THE
PROGRAMMING OF THE PUBLIC INVESTMENTS

Projet de loi de finances pour l'exercice 2025

AUTORISATIONS

D'ENGAGEMENT PLURIANNUELLES

ET ECHEANCIERS DES

CREDITS DE PAIEMENT

NOVEMBRE 2024



SOMMAIRE

TABLE DES ILLUSTRATIONS.....	6
RESUMÉ	7
INTRODUCTION	9

I. GENERALITES SUR LES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET LES CREDITS DE PAIEMENT	11
II. DEMARCHE METHODOLOGIQUE	13
III. STRUCTURATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT PLURIANNUELLES EN COURS.....	15
3.1 Répartition des Autorisations d'Engagements Pluriannuelles en cours suivant l'année d'ouverture.....	15
3.2 Répartition des Autorisations d'Engagement Pluriannuelles en cours par Administration	16
3.3 Structuration des Autorisations d'Engagement Pluriannuelles par administration et suivant l'année d'ouverture.....	17
IV. ECHEANCIERS A MOYEN TERME DES CREDITS DE PAIEMENT.....	19
4.1 Echancier des crédits de paiement pour les AEP ouvertes en 2024 et 2025.....	19
4.2 Echancier des crédits de paiement pour les AEP ouvertes avant 2024	20
4.3 Contraintes de couverture par administration.....	21

CONCLUSION	22
------------------	----

ANNEXES :	23
-----------------	----

ECHEANCIERS DES CREDITS DE PAIEMENT PAR OPERATION BUDGETAIRE	23
--	----

Annexe 1 : Echancier des crédits de paiement par opération pour les AEP ouvertes en 2024 et 2025 (En milliers de F CA).....	24
---	----

Annexe 2 : Echancier des crédits de paiement par opération pour les AEP ouvertes avant 2024 (En milliers de F CFA)	29
--	----

SIGLES ET ABBREVIATIONS

AE	Autorisation d'Engagement
AEP	Autorisation d'Engagement à effet Pluriannuel
AFRITAC	Centre Régional d'Assistance Technique pour l'Afrique du FMI
CBMT	Cadre Budgétaire à Moyen Terme
CES	Conseil Economique et Social
CONSUPE	Contrôle Supérieur de l'Etat
CP	Crédit de Paiement
CS	Cour Suprême
ELECAM	Elections Cameroon
FCP	Fonds de Contrepartie
FEC	Facilité Elargie de Crédit
FINEX	Financement Extérieur
FMI	Fonds Monétaire International
LRFE	Loi portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques
MEDC	Mécanisme Elargi de Crédit
MINAC	Ministère des Arts et de la Culture
MINADER	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
MINAT	Ministère de l'Administration Territoriale
MINCOMMERCE	Ministère du Commerce
MINDEF	Ministère de la Défense
MINEDUB	Ministère de l'Education de Base
MINEE	Ministère de l'Eau et de l'Energie
MINEFOP	Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
MINEPAT	Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
MINEPDED	Ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et du Développement Durable
MINESUP	Ministère de l'Enseignement Supérieur
MINFI	Ministère des Finances
MINFOF	Ministère des Forêts et de la Faune
MINFOPRA	Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative
MINHDU	Ministère de l'Habitat et du développement Urbain
MINJUSTICE	Ministère de la Justice
MINPMEESA	Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat
MINSANTE	Ministère de la santé Publique
MINTOUL	Ministère du Tourisme et du Loisirs
MINTP	Ministère des Travaux Publics
SPM	Service du Premier Ministre
TOFE	Tableau des Opérations Financières de l'Etat



TABLE DES ILLUSTRATIONS

Tableau 1: répartition des AEP en cours suivant l'année d'ouverture (en million de F CFA)	15
Tableau 2: répartition des AEP en cours par administration	16
Tableau 3: structuration des AEP par administration et suivant l'année d'ouverture (En millions de F CFA)	17
Tableau 4: Echancier des crédits de paiement pour les AEP ouvertes en 2024 et 2025.....	19
Tableau 5: Echancier des crédits de paiement pour les AEP ouvertes avant 2024	20
Tableau 6: Besoins de couverture en CP par administration pour l'extinction des AEP en cours	21



RESUMÉ

Le Gouvernement a entrepris d'élaborer le présent document, qui fait la synthèse des Autorisations d'Engagement Pluriannuelles en cours et des Echéanciers des Crédits de Paiement à Moyen Terme, dans le but de se conformer aux dispositions de la loi portant régime financier de l'Etat et d'avoir une meilleure visibilité sur les engagements de l'Etat.

Ce document qui est annexé au projet de loi de finances 2025, a pour objectif de disposer de l'information sur l'incidence des engagements pris par l'Etat sur les perspectives budgétaires à moyen terme. Elle permet principalement d'apprécier la capacité que l'Etat a à assurer la mise en place des projets qui soit conforme avec les chronogrammes de mise en œuvre desdits projets et les contraintes du cadrage macro budgétaire.

L'évaluation a été faite sur les autorisations d'engagement à effets pluriannuels. Elle ne prend pas en compte les opérations sur Financement Extérieur (FINEX), pour lesquelles la budgétisation est généralement faite AE=CP ; une annexe spécifique dédiée aux FINEX étant produite, conformément aux dispositions de la loi. **Cette évaluation ne concerne que les Autorisations d'Engagement à effets Pluriannuels (AEP) en cours, c'est-à-dire celles dont les besoins en CP s'étalent au-delà de l'exercice budgétaire 2023.**

En ce qui concerne la structuration des AEP actuellement en cours :

- **deux-cent-trente-deux (232)** opérations budgétaires (ou tâches) bénéficient actuellement d'autorisations d'engagement à effets pluriannuels en cours, pour un montant global de FCFA 483 milliards, ouvertes entre 2016 et 2025. Environ **24%** des opérations financées par ces AEP sont en cours depuis au **moins 5 ans (avant 2021)**, ce qui laisse entrevoir des retards dans leur exécution ;
- le MINTP regroupe environ **44% (101 sur 232)** des opérations, représentant **71%** du montant des AEP ouvertes ;
- pour l'exercice budgétaire 2025, **76** opérations budgétaires en investissement bénéficient d'autorisations d'engagement à effets pluriannuels, pour un montant d'environ **FCFA 155 milliards**, soit environ **18%** des dépenses en capital sur ressources internes ordinaires. Ce volume de nouvelles AE se justifie par l'orientation de la circulaire présidentielle de préparation du budget qui demande de mettre l'accent sur l'achèvement des projets en cours.



S'agissant de l'échéancier des crédits de paiement :

- le besoin global de couverture en CP, nécessaire pour l'extinction des AEP ouvertes et actuellement en cours est évalué à **FCFA 481 milliards , dont 107 milliards en 2025, FCFA133 milliards en 2026 et FCFA 83 milliards en 2027 ;**
- **un peu plus de 77% de ces crédits sont sollicités par les projets du MINTP, soit environ FCFA372 milliards .**

La principale difficulté rencontrée dans le cadre de cette évaluation est la centralisation des données sur l'exécution à **date (2024)** des différents projets bénéficiant d'autorisations d'engagement pluriannuelles, du fait des contraintes de l'application de préparation et d'exécution du budget PROBMIS, et de l'insuffisante budgétisation en AE et CP qui a été observée au niveau des administrations.

En perspective, cette évaluation sera étendue aux Fonds de Contrepartie qui sont budgétés en AE=CP, pour garantir une meilleure visibilité de la soutenabilité à moyen terme des engagements de l'Etat sur ressources propres.

De même, le renforcement des capacités des administrations sur la maîtrise de la gestion et de la budgétisation en AE et CP devra se poursuivre, à l'effet de mieux tracer les engagements de l'Etat à travers ces outils de pilotage budgétaire.



INTRODUCTION



Le Cameroun s'est engagé depuis la loi n° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat, à la réforme des finances publiques. Cette loi qui a consacré la préparation du budget de l'Etat suivant l'approche programme, a institutionnalisée deux modes de gestion des crédits budgétaires : les Autorisations d'Engagements (AE) et les Crédits de Paiement (CP). Les AE à effets pluriannuels portent uniquement sur les dépenses d'investissement. Cette option visait principalement à assurer une meilleure prise en compte des projets pluriannuels dans le budget de l'Etat, à l'effet de permettre leur achèvement dans délais impartis et rompre avec les chantiers abandonnés.

Il a malheureusement été observé, après le passage effectif au budget programme, dès la loi de finances 2013, une insuffisante appropriation et utilisation des AE par les Administrations. Elle s'est caractérisée par une faible maîtrise des engagements pluriannuels pris par l'Etat à travers les administrations, qui ont procédé à l'ouverture des AE, sans tenir compte des contraintes budgétaires qui s'imposent à couverture desdites AE.

Pour apporter une solution à cette préoccupation et avoir plus de visibilité, la loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques (LRFE), a introduit, à travers son **article 15 al.1**, la production d'une annexe sur **l'échéancier des crédits de paiement associés aux autorisations d'engagement**. Cette annexe produite depuis la mise en vigueur de ladite loi, a cependant relevé une insuffisante production des informations requises pour une meilleure visibilité sur les AE et l'utilisation des informations produites dans le cadrage macro budgétaire.

Dans cette optique, le Cameroun a bénéficié d'une assistance technique d'AFRITAC Centre en 2024, au cours de laquelle un nouveau format de l'annexe sus-visée a été proposé de manière consensuelle. Le défis dans le cadre de ce format est la production de toutes les informations requises pour chaque projet, difficiles à trouver auprès des administrations et constitue en même temps une opportunité dans le cadre des échanges avec les administrations lors des prochaines rencontres dédiées à la préparation du budget de l'Etat.

Par ailleurs, dans le cadre du programme avec le Fonds Monétaire International (FMI), au titre de la Facilité Elargie (FEC) de Crédit et du Mécanisme Elargi de Crédit (MEDC), il est attendu la production d'une **annexe sur les AE et CP, conforme au chronogramme de mise en œuvre des projets d'investissement**.

Dans cette dynamique, le Président de la République dans sa circulaire N°001 du 23 octobre 2024 relative à la préparation du Budget 2025, instruit une meilleure maîtrise des Autorisations d'Engagement pluriannuelles de l'Etat à travers une « comptabilité à date du niveau d'extinction des engagements passés ».



C'est donc dans le souci de maîtriser cette composante particulière du budget de l'État que sont les Autorisations d'Engagement Pluriannuelles, et surtout dans la perspective d'assurer la soutenabilité budgétaire à moyen terme, que le Gouvernement a entrepris d'élaborer le présent document, qui fait la synthèse des Autorisations d'Engagement Pluriannuelles en cours et des Echéanciers des Crédits de Paiement à Moyen Terme, compatibles avec les délais d'exécution des projets concernés.

La présente annexe produite dans le cadre du programme avec le FMI, s'est principalement reposée sur le format élaboré avec la collaboration de AFRITAC Centre. Elle va connaître des améliorations lors des prochaines lois de finances à travers sa plus grande prise en compte dans les étapes de préparation du budget de l'Etat, pour corriger certaines insuffisances relevées sur la disponibilité des données.

L'objectif de cette annexe est de disposer de l'information sur l'incidence des engagements pris par l'Etat sur les perspectives budgétaires à moyen terme. Elle permet principalement d'apprécier la capacité que l'Etat à assurer la mise en place des projets qui soit conforme avec les chronogrammes de mise en œuvre desdits projets. Elle permet également d'alimenter le cadrage macro budgétaire, pour s'assurer que le profil des dépenses en capital prévu dans le Tableau des Opérations Financières de l'Etat (TOFE), apporte une réponse appropriée au besoin de couverture des engagements en cours de l'Etat. La prise en compte efficace de ces informations contribuera donc à favoriser la réalisation des projets dans les délais, et limiter ainsi le renchérissement des coûts des projets du fait de multiples avenants liés à la prolongation des durées de réalisation de certains projets.

I. GÉNÉRALITÉS SUR LES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET LES CRÉDITS DE PAIEMENT

Dans le cadre de cette annexe, quelques concepts méritent d'être rappelés, pour une meilleure compréhension des informations produites :

Notions d'Autorisation d'Engagement (AE) et Crédit de paiement (CP)

Selon l'article 34 al.1 de la loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques (LRFE), l'Autorisation d'Engagement constitue la limite supérieure des dépenses pouvant être engagées au cours d'un exercice budgétaire et dont le paiement peut s'étendre, le cas échéant, sur une période de plusieurs années. Autrement dit, elle représente le plafond des dépenses pouvant être engagées sur l'exercice.

L'AE constitue le support budgétaire de l'engagement juridique d'une dépense qui peut s'étaler sur un ou plusieurs exercices. Lorsqu'elle est de portée pluriannuelle, l'AE doit être assortie d'un échéancier de paiements, afin d'honorer les obligations contractées par l'Etat vis-à-vis d'un tiers.

La limite supérieure des dépenses pouvant être payées au titre d'un exercice budgétaire pour la couverture d'un engagement contracté ou à contracter dans le cadre d'une AE est accordée par le parlement sous forme de **Crédits de Paiements** (CP).

L'AE permet de contrôler la dépense au moment de son démarrage et d'en maîtriser les effets potentiellement pluriannuels. D'après la LRFE, les dépenses budgétaires ne sont autorisées qu'à travers les crédits ouverts en AE et CP dans la Loi de finances.

Règle encadrant la consommation de l'Autorisation d'Engagement (AE)

Les autorisations d'engagements sont régies par des règles et principes bien définis.

i. Annualité de l'AE

Les AE sont soumises au droit commun de l'annualité (principe de l'annualité budgétaire). Sous réserve des exceptions prévues par la Loi, les autorisations données par le Parlement au Gouvernement pour engager et couvrir une dépense ne sont valables que pour une seule année. Celles qui ne sont pas consommées à la fin de l'exercice budgétaire ne peuvent être reportées ; autrement, elles ne créent aucun droit au titre des années suivantes.

Toutefois, une AE consommée peut produire des effets financiers au-delà de l'année d'engagement de la dépense, jusqu'au dernier paiement soldant la dette née de l'exécution de la dépense.



ii. Montant de l'AE

Les autorisations d'engagements dont les effets s'étendent au-delà d'un exercice budgétaire interviennent uniquement pour les opérations d'investissement. La détermination du montant de l'AE varie selon la nature de la dépense. Pour les dépenses de fonctionnement, le montant de l'AE est égal au montant du CP et correspond au coût total prévisionnel de la dépense. En ce qui concerne les opérations d'investissement, le montant de l'AE couvre le coût total prévisionnel de l'opération ou sa tranche fonctionnelle, c'est-à-dire le niveau minimum de réalisation nécessaire pour que l'investissement soit exploitable. En d'autres termes, le montant de l'AE correspond au coût total d'un projet ou de ses tranches fonctionnelles.



II. DEMARCHE METHODOLOGIQUE



L'élaboration de cette annexe fait recours à beaucoup d'informations qui doivent être produites par plusieurs acteurs, parfois dans des formats différents qui rendent parfois la consolidation difficile. De même, le budget de l'Etat étant financé par plusieurs sources, les projets retenus sont ceux qui sont concernés par l'objet et la finalité de cette annexe.

i. Du périmètre d'évaluation

Les projets retenus dans le cadre des données produites sont essentiellement les projets financés sur ressources propres. En effet, actuellement, ces projets sont ceux qui bénéficient des AE à effets pluriannuels, traduisant ainsi l'évaluation des capacités de l'Etat à assurer le respect des engagements dans la mise en œuvre desdits projets. Cette démarche qui repose également sur les différentes procédures d'exécution fait que seuls les projets sur ressources propres bénéficient de l'inscription en AE pluriannuelle, pouvant donc faire recours à l'évaluation des échéanciers des CP, en respect des AE ouvertes et consommées.

Pour ce qui est des financements extérieurs, ils bénéficient d'une inscription en AE égale au CP. Cette inscription correspond à la prévision de décaissement, consécutif à un engagement qui a déjà été pris par l'Etat dans le cadre d'une convention de financement. Pour veiller au suivi de ces autres engagements de l'Etat sur financement extérieurs, la loi de 2018 portant régime financier de l'Etat prévoit en son article 15 al.1, la production d'une annexe portant sur **un récapitulatif détaillé de l'ensemble des financements extérieurs prévus dans le cadre de l'exercice budgétaire à venir précisant leur montant, leur objet et leur mode d'intégration au budget national et à ses procédures de gestion; à ce récapitulatif sont jointes des copies des conventions de financement concernées**. Cette annexe est produite et accompagne également le présent projet de loi de finance.

ii. De l'évaluation des données

La programmation des données au titre des exercices 2026 et ultérieurs a tenu compte des chronogrammes de mise en œuvre des projets concernés, ce qui pourrait également mettre en exergue les besoins de couvertures de ces besoins par les administrations concernées, sur la base des contraintes du Cadre Budgétaire à Moyen Terme (CBMT).

Pour les projets ayant démarré avant 2024, la programmation des crédits de paiement est faite sur la base du montant de l'AE effectivement consommée, à travers la signature des marchés y relatifs. En effet, du fait du jeu de la concurrence, le montant du marché est inférieur ou égal à l'AE. Aussi, les AE non consommées font l'objet d'annulation, conformément aux dispositions de loi portant régime financier de l'Etat.



En ce qui concerne les paiements, les informations qui y figurent portent essentiellement sur les ordonnancements de paiement déjà effectués. Ceci permet une meilleure prise en compte budgétaire des crédits de paiement restants à couvrir, pour éteindre les effets financiers de l'AE consommée.

III. STRUCTURATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT PLURIANNUELLES EN COURS

Cette section présente la composition des AEP en cours suivant l'année d'ouverture et par administration. Il ne s'agit pas de l'ensemble des AEP ouvertes sur la période, mais des AEP dont les crédits de paiement ont une incidence sur la préparation du budget 2025.

Il convient de relever les résultats qui seront présentés ci-dessous sont une extraction des informations issues du fichier Excel qui a été élaboré avec AFRITAC. Pour des raisons d'ergonomie, les informations les plus synthétiques feront l'objet de présentation.

3.1 Répartition des Autorisations d'Engagements Pluriannuelles en cours suivant l'année d'ouverture

Deux-cent-trente-deux (232) opérations budgétaires (ou tâches) bénéficient actuellement d'autorisations d'engagement à effets pluriannuels, comme illustré dans le tableau ci-après.

Tableau 1: répartition des AEP en cours suivant l'année d'ouverture (en million de F CFA)

Année d'ouverture de l'AEP	Nombre d'opération bénéficiant d'AEP encours	Coût des opérations	Montant de AE à l'ouverture	Montant de CP à l'ouverture	Proportion du coût de l'opération couverte par l'AE
2016	6	116 769	29 388	10 194	25%
2017	8	25 438	32 815	12 040	129%
2018	16	18 825	16 282	3 239	86%
2019	16	17 388	18 276	3 137	105%
2020	9	27 068	25 579	3 041	94%
2021	12	18 986	17 591	3 766	93%
2022	10	102 011	36 255	9 980	36%
2023	33	40 471	31 212	8 260	77%
2024	46	162 128	121 063	39 165	75%
2025	76	154 810	154 810	48 510	100%
Total général	232	683 894	483 271	141 331	71%

Ces autorisations d'un montant global de **FCFA 483 milliards** ont été ouvertes pour l'essentielles entre 2016 et 2024. Elles représentent environ **71%** du coût total des projets associés (**FCFA 684 milliards**). Cette configuration montre que les AE pour certains projets ont été ouverts au niveau de leurs tranches fonctionnelles. Aussi, certaines administrations n'ont pas budgété les AE au niveau correspondant à la tranche fonctionnelle.

Pour l'exercice budgétaire 2025, **76** opérations budgétaires en investissement bénéficient d'autorisations d'engagement à effets pluriannuels pour un montant d'environ **FCFA 155 milliards**, soit environ **18%** des dépenses en capital sur



ressources internes ordinaires. Cette situation justifie par l'orientation de la circulaire présidentielle de préparation du budget qui demande de mettre l'accent sur l'achèvement des projets en cours, et limiter la mise en place de nouveaux projets, pour un plus grand impact de l'investissement public.

Par ailleurs, environ **24%** des opérations financées par ces AEP sont en cours depuis au **moins 5 ans (avant 2021)** ; ce qui laisse entrevoir des retards dans leur exécution.

3.2 Répartition des Autorisations d'Engagement Pluriannuelles en cours par Administration

Les autorisations d'engagements à effets pluriannuels sont principalement portées par le MINTP qui regroupe à lui seul, environ **44% (101 sur 232)** des opérations, représentant **71%** du montant des AEP ouvertes et actuellement en cours.

Tableau 2: répartition des AEP en cours par administration

Administrations	Nombre d'opération	Montant de l'AE à l'ouverture (en million de F CFA)	Montant du CP à l'ouverture(en million de F CFA)	Poids des AE des administrations par rapport au montant total des AE en cours
CES	1	2 000	360	0,4%
CONSUPE	4	8 303	2 131	1,7%
CS	2	7 969	1 062	1,6%
ELECAM	4	1 909	418	0,4%
MINAC	8	1 851	434	0,4%
MINADER	2	1 100	330	0,2%
MINAT	12	3 191	1 280	0,7%
MINCOMMERCE	1	300	100	0,1%
MINDEF	22	7 441	2 619	1,5%
MINEDUB	8	4 019	935	0,8%
MINEE	3	24 262	12 075	5,0%
MINEFOP	6	2 149	400	0,4%
MINEPAT	6	4 698	546	1,0%
MINEPDED	2	240	100	0,0%
MINESUP	3	11 869	2 077	2,5%
MINFI	5	3 937	1 389	0,8%
MINFOF	3	10 889	750	2,3%
MINFOPRA	2	5 450	1 250	1,1%
MINHDU	2	5 518	1 050	1,1%
MINJUSTICE	11	6 542	929	1,4%
MINPMEESA	3	495	190	0,1%
MINSANTE	7	13 320	2 918	2,8%
MINTOUL	10	1 375	790	0,3%
MINTP	101	344 400	103 578	71,3%
SPM	4	10 046	3 620	2,1%
Total général	232	483 271	141 331	100,0%

3.3 Structuration des Autorisations d'Engagement Pluriannuelles par administration et suivant l'année d'ouverture

Les AEP ouvertes entre 2016 et 2017, c'est-à-dire depuis 8 ans, se retrouvent principalement dans 4 administrations, notamment le MINTP, le MINEE, le MINJUSTICE et le MINFI.

Cette situation traduit des retards dans l'exécution des projets financés par lesdites AEP et pourrait se justifier par **une multiplicité des projets initiés par ces administrations sans tenir compte de l'espace budgétaire disponible, nécessaire pour une exécution harmonieuse de ces projets en conformité avec leurs chronogrammes de mise en œuvre.**

Tableau 3: structuration des AEP par administration et suivant l'année d'ouverture (En millions de F CFA)

Étiquettes de lignes	Coût des opérations	Montant de l'AE à l'ouverture	Montant de CP à l'ouverture
2016	116 769	29 388	10 194
MINFI	5 052	1 000	250
MINTP	111 717	28 388	9 944
2017	25 438	32 815	12 040
MINEE	17 489	20 500	10 250
MINJUSTICE	3 300	3 300	290
MINTP	4 649	9 015	1 500
2018	18 825	16 282	3 239
MINADER	1 030	1 100	330
MINEDUB	1 870	1 680	215
MINEFOP	1 870	1 680	215
MINJUSTICE	1 730	1 730	220
MINSANTE	317	317	110
MINTP	12 008	9 775	2 149
2019	17 388	18 276	3 137
MINEPAT	3 522	4 698	546
MINESUP	12 050	11 869	2 077
MINH DU	170	180	50
MINJUSTICE	923	1 029	364
MINTP	724	500	100
2020	27 068	25 579	3 041
CS	8 720	7 969	1 062
MINDEF	900	900	174
MINFOP	11 627	10 889	750
MINH DU	5 338	5 338	1 000
MINJUSTICE	483	483	55
2021	18 986	17 591	3 766
CONSUPE	5 077	3 887	731
MINFOPRA	5 000	5 000	1 000
MINSANTE	2 064	2 064	425
MINTP	6 845	6 640	1 610
2022	102 011	36 255	9 980
CES	1 702	2 000	360
MINDEF	955	955	320
MINTP	99 353	33 300	9 300
2023	40 471	31 212	8 260



Étiquettes de lignes	Coût des opérations	Montant de l'AE à l'ouverture	Montant de CP à l'ouverture
MINSANTE	1 747	1 747	983
MINTP	24 109	14 850	1 970
SPM	7 782	7 782	2 620
2024	162 128	121 063	39 165
ELECAM	770	770	250
MINAT	670	670	300
MINDEF	862	862	300
MINEDUB	1 780	1 870	535
MINEE	10 252	3 000	1 525
MINEPDED	240	240	100
MINPMEESA	495	495	190
MINSANTE	9 192	9 192	1 400
MINTP	135 605	101 700	33 565
SPM	2 262	2 264	1 000
2025	154 810	154 810	48 510
CONSUPE	4 416	4 416	1 400
ELECAM	1 138	1 138	168
MINAC	1 851	1 851	434
MINAT	2 035	2 035	880
MINCOMMERCE	300	300	100
MINDEF	3 024	3 024	1 165
MINEDUB	220	220	66
MINEFOP	220	220	66
MINTOUL	1 375	1 375	790
MINTP	140 231	140 231	43 440
Total général	683 894	483 271	141 331

IV. ECHEANCIERS A MOYEN TERME DES CREDITS DE PAIEMENT

Cette section présente les besoins de couverture en crédits de paiement, nécessaires pour l'extinction des AEP ouvertes, actuellement en cours, en cohérence avec les chronogrammes de mise en œuvre des projets.

Une distinction est faite pour les AEP ouvertes en 2024 et 2025, pour lesquelles, les données d'exécution ne sont pas encore disponibles (faible complétude des données existantes) et les AEP ouvertes avant 2024.

4.1 Echancier des crédits de paiement pour les AEP ouvertes en 2024 et 2025

En ce qui concerne les nouvelles AEP, c'est-à-dire celles ouvertes entre 2024-2025, la programmation des CP a été faite en cohérence avec les chronogrammes d'exécutions des projets, notamment pour les années 2026 et 2027.

Tableau 4: Echancier des crédits de paiement pour les AEP ouvertes en 2024 et 2025

(En millions de F CFA)

Année d'ouverture	Coût des opérations	Montant de l'AE	CP 2024	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP après 2027
2024	162 128	121 063	39 165	30 303	37 071	13 548	975
2025	154 810	154 810	-	39 510	51 245	38 425	25 631
Total général	316 938	275 873	39 165	69 813	88 316	51 973	26 607

La somme des CP programmés correspond au montant nécessaire pour l'extinction de l'AE ouverte sur cette période.

Cette programmation sera actualisée dans le cadre de la préparation du budget 2026, pour prendre en compte la situation réelle de l'exécution des projets financés par ces ressources.

4.2 Echancier des crédits de paiement pour les AEP ouvertes avant 2024

S'agissant des AEP ouvertes avant 2024, la programmation des CP a intégré deux éléments nouveaux.

- le coût global des engagements contractuels ;
- le montant cumulé des engagements financiers antérieurs (31 déc 2023).

Tableau 5: Echancier des crédits de paiement pour les AEP ouvertes avant 2024

(En millions de F CFA)

Année d'ouverture	Coût des opérations	Montant de l'AE	Coût global des engagements contractuels	Montant cumulé des engagements financiers antérieurs (31 déc 2023)	CP 2024	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP après 2027
2016	116 769	29 388	116 769	75 859	5 532	5 862	10 011	8 114	11 392
2017	25 438	32 815	25 264	8 901	1 220	1 150	4 324	2 378	7 290
2018	18 825	16 282	19 194	8 276	2 273	3 790	3 784	910	161
2019	17 388	18 276	14 672	6 176	1 372	1 300	2 020	2 143	1 661
2020	27 068	25 579	42 539	16 627	6 750	6 859	3 372	2 872	6 060
2021	18 986	17 591	19 789	5 820	4 761	3 508	3 282	500	1 919
2022	102 011	36 255	102 011	49 048	8 201	8 760	12 026	11 207	12 768
2023	40 471	31 212	43 309	8 095	9 003	6 195	5 755	3 000	11 262
Total général	366 956	207 398	383 547	178 801	39 112	37 423	44 574	31 124	52 512

En effet, pour les AEP ouvertes avant 2024, **le montant de l'AE était pour la plupart, inférieur au montant du marché** (le marché étant indexé au coût total de l'opération alors que l'AE portait sur une fraction de ce coût total). Ainsi, **le coût global des engagements contractuels (montant du marché initial+ les avenants) a été utilisé**, conformément au format proposé par AFRITAC centre.

En outre, la situation de l'exécution du budget au 31 décembre 2023, a permis d'évaluer les CP restants à programmer, pour assurer les engagements contractuels, associés aux AEP ouvertes sur cette période (2016-2023).

4.3 Contraintes de couverture par administration

Le besoin global de couverture en CP, nécessaire pour l'extinction des AEP ouvertes et actuellement en cours est évalué à **F CFA 481 milliards**.

Un peu plus de 77% de ces crédits sont sollicités par les projets du MINTP, soit environ FCFA 372 milliards.

Tableau 6: Besoins de couverture en CP par administration pour l'extinction des AEP en cours

(En millions de F CFA)

Administrations	CP 2024	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP après 2027 2	Total des CP	Poids
CES	400	700	-	-	202	1 302	0,3%
CONSUPE	1 596	2 962	2 016	1 000	1 919	9 493	2,0%
CS	1 670	1 418	-	-	5 632	8 720	1,8%
ELECAM	250	505	754	400	-	1 909	0,4%
MINAC	-	434	1 017	400	-	1 851	0,4%
MINADER	161	280	7	-	-	449	0,1%
MINAT	670	1 075	1 330	-	2	3 077	0,6%
MINCOMMERCE	-	100	200	-	-	300	0,1%
MINDEF	1 870	2 572	1 974	385	60	6 861	1,4%
MINEDUB	908	1 532	728	-	-	3 169	0,7%
MINEE	2 497	1 475	2 000	2 000	7 290	15 262	3,2%
MINEFOP	373	771	154	-	-	1 299	0,3%
MINEPAT	296	-	-	-	1 289	1 585	0,3%
MINEPDED	100	140	-	-	-	240	0,0%
MINESUP	936	985	1 800	1 993	-	5 714	1,2%
MINFI	2 362	3 218	225	-	963	6 768	1,4%
MINFOF	3 176	2 941	2 872	2 872	-	11 861	2,5%
MINFOPRA	1 362	-	-	-	-	1 362	0,3%
MINHDU	1 403	2 015	-	-	71	3 489	0,7%
MINJUSTICE	574	250	273	30	890	2 017	0,4%
MINPMEESA	190	274	31	-	-	495	0,1%
MINSANTE	3 289	5 017	4 084	-	-	12 390	2,6%
MINTOUL	-	790	585	-	-	1 375	0,3%
MINTP	51 591	74 680	112 826	74 018	59 090	372 205	77,4%
SPM	2 600	3 102	13	-	1 711	7 426	1,5%
Total général	78 277	107 236	132 890	83 097	79 119	480 619	100,0%

Le montant des CP nécessaire est d'environ **FCFA 107 milliards en 2025, FCFA 133 milliards en 2026** et **FCFA 83 milliards d en 2027**.

L'ouverture de nouvelle AEP en 2026 devra tenir compte des besoins des AEP ouvertes antérieurement, illustrées dans le tableau ci-dessus, afin de garantir la soutenabilité à moyen terme des engagements de l'Etat.

Les données détaillées par administration et par opération sont présentées dans les annexes 1 et 2 du présent document.



CONCLUSION

L'institutionnalisation du budget programme, par les lois de 2007 et 2018, portant régime financier de l'Etat, ont contribué à apporter une réponse aux problèmes de la gestion des investissements publics, à travers l'introduction des Autorisations d'Engagement (AE) et des Crédits de Paiement (CP). Cette réforme a permis de sécuriser la couverture budgétaire du financement de certains projets, pour permettre leur achèvement et leur réalisation dans les délais.

Le présent rapport qui retrace les échéanciers des CP liés aux AE, permet aux autorités d'apprécier le niveau de contrainte qu'il y'a à assurer le respect des engagements déjà consentis, à travers les crédits autorisés par le Parlement.

Toutefois, ce rapport met en exergue un certain nombre d'insuffisances qu'il est important d'adresser pour une évaluation plus fine des engagements de l'Etat à travers le système d'information, nécessaires pour l'achèvement des projets dans les délais. Il s'agit notamment du renforcement des capacités de tous les acteurs de la chaîne budgétaire sur la gestion des AE et CP (pour une bonne budgétisation et exécution adéquates des AE), et l'optimisation du progiciel PROBMIS.

Par ailleurs, dans le cadre des prochains rapports, il sera question d'étendre, dans l'évaluation des engagements de l'Etat sur ressources propres, la programmation des fonds de contrepartie, pour mieux tracer, sur la base des engagements consentis, les efforts de mobilisation ressources propres à effectuer par l'Etat, pour le financement des investissements publics.

La prise en compte de toutes ces informations constituera donc un élément essentiel pour la fiabilisation du Cadrage macro budgétaire, notamment en matière de financement des dépenses en capital.



ANNEXES :

ECHEANCIERS DES CREDITS DE PAIEMENT PAR OPERATION BUDGETAIRE

ANNEXE 1

ECHÉANCIER DES CRÉDITS DE PAIEMENT PAR OPÉRATION POUR LES AEP OUVERTES EN 2024 ET 2025 (EN MILLIERS DE FCFA)

Administrations/Opérations	Coût des opérations	Montant de l'AE	CP 2024	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP après 2027
CONSUPE	4 415 877	4 415 877	-	1 400 000	2 015 877	1 000 000	-
5911I00014 - Construction de l'immeuble siège de l'AFROSAI (phase 2)	4 015 877	4 015 877	-	1 270 000	1 745 877	1 000 000	-
5911I00015 - Construction de l'immeuble siège de l'AFROSAI (phase 2) : Maitrise d'œuvre des travaux	400 000	400 000	-	130 000	270 000	-	-
ELECAM	1 908 520	1 908 520	250 000	504 590	753 930	400 000	-
5651I17403 - Maitrise d'œuvre du projet de construction de la Délégation Régionale de l'Est	70 012	70 012	20 000	30 000	20 012	-	-
5651I17404 - Construction de la Délégation Régionale de l'Adamaoua et de l'Agence Départementale de la Vina	1 068 390	1 068 390	-	138 260	530 130	400 000	-
5651I17405 - Maitrise d'œuvre du projet de construction de la Délégation Régionale de l'Adamaoua et de l'Agence Départementale de la Vina	70 000	70 000	-	30 000	40 000	-	-
5951I00006 - Construction de la Délégation Régionale Elecam EST et l'Agence Départementale du Lom et Djerem	700 118	700 118	230 000	306 330	163 788	-	-
MINAC	1 850 800	1 850 800	-	434 000	1 016 800	400 000	-
construction de la maison de la culture de Ndonga Mantung	400 000	400 000	-	100 000	150 000	150 000	-
Construction de la maison de la culture de yagoua	408 000	408 000	-	94 000	214 000	100 000	-
construction de la maison de la culture du Haut-Nyong (Abong Mbang)	475 000	475 000	-	100 000	375 000	-	-
construction de la maison de la culture du Mayo Louti (Guider)	400 000	400 000	-	100 000	150 000	150 000	-
Maitrise d'œuvre du projet de construction de la maison de la culture de yagoua	40 800	40 800	-	10 000	30 800	-	-
Maitrise d'œuvre du projet de construction de la maison de la culture de Ndonga Mantung	40 000	40 000	-	10 000	30 000	-	-
Maitrise d'œuvre du projet de construction de la maison de la culture du Haut-Nyong (Abong Mbang)	47 000	47 000	-	10 000	37 000	-	-
Maitrise d'œuvre du projet de construction de la maison de la culture du Mayo Louti (Guider)	40 000	40 000	-	10 000	30 000	-	-
MINAT	2 705 000	2 705 000	300 000	1 075 000	1 330 000	-	-
Construction de la résidence du Préfet du Diamaré	200 000	200 000	100 000	-	100 000	-	-
Construction de la résidence du Sous-préfet de Dimako	115 000	115 000	50 000	65 000	-	-	-
Construction de la résidence du Sous-préfet de Lagdo	115 000	115 000	50 000	65 000	-	-	-
Construction de la résidence du Sous-préfet de Mbang	115 000	115 000	50 000	65 000	-	-	-
Construction de la Sous-préfecture de Maroua I	125 000	125 000	50 000	-	75 000	-	-
Maitrise d'œuvre des travaux de construction des services du Gouverneur de la Région du Nord-Ouest	185 000	185 000	-	80 000	105 000	-	-
Reprise des travaux de construction des services du Gouverneur de la Région du Nord-Ouest	1 850 000	1 850 000	-	800 000	1 050 000	-	-
MINCOMMERCE	300 000	300 000	-	100 000	200 000	-	-
Construction de la Délégation Régionale du Sud-Ouest	300 000	300 000	-	100 000	200 000	-	-
MINDEF	3 885 641	3 885 641	300 000	1 727 260	1 473 855	384 526	-



Administrations/Opérations	Coût des opérations	Montant de l'AE	CP 2024	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP après 2027
5913I00162 - Construction d'un célibatorium au profit du personnel de la légion de gendarmerie de l'Adamaoua	150 000	150 000	-	80 000	70 000	-	-
5913I00159 - GPIGN Mbankomo : construction du poste de commandement	266 156	266 156	-	121 260	144 896	-	-
5913I00175 - construction de la division de la communication	458 959	458 959	-	100 000	358 959	-	-
5613I21357 - Centre de secours de Bagangte : construction du pc	325 000	325 000	100 000	225 000	-	-	-
5613I21357 - CS de BANGANGTE : Construction du poste de commandement	325 000	325 000	100 000	225 000	-	-	-
5813I00161 - BA 501 : Construction du poste de commandement	212 000	212 000	100 000	112 000	-	-	-
5913I00147 - 11° BAFUMAR: Poursuite des travaux de construction du poste de commandement	164 000	164 000	-	64 000	100 000	-	-
EMA : Construction du Nouveau poste de commandement	1 984 526	1 984 526	-	800 000	800 000	384 526	-
MINEDUB	2 000 000	2 090 000	535 000	827 000	728 000	-	-
Travaux complémentaires de construction d'un bâtiment R+2 AVEC SOUS-SOL SUR LE SITE DE LA RUE CEPER EN VUE D'abriter les services centraux du MINEFOP	1 700 000	1 700 000	500 000	710 000	490 000	-	-
Construction du CIOP de Bertoua	200 000	200 000	-	60 000	140 000	-	-
Maîtrise d'œuvre des travaux de construction du CIOP de Bertoua	20 000	20 000	-	6 000	14 000	-	-
Suivi et contrôle des travaux complémentaires de construction d'un bâtiment R+2 AVEC SOUS-SOL SUR LE SITE DE LA RUE CEPER EN VUE D'abriter les services centraux du MINEFOP	80 000	170 000	35 000	51 000	84 000	-	-
MINEE	10 251 865	3 000 000	1 525 000	1 475 000	-	-	-
Travaux de construction de l'immeuble ministériel siège du MINEE	10 251 865	3 000 000	1 525 000	1 475 000	-	-	-
MINEFOP	220 000	220 000	-	66 000	154 000	-	-
Construction du CIOP de Bertoua	200 000	200 000	-	60 000	140 000	-	-
Maîtrise d'œuvre des travaux de construction du CIOP de Bertoua	20 000	20 000	-	6 000	14 000	-	-
MINEPDED	240 000	240 000	100 000	140 000	-	-	-
Construction de la Délégation Départementale du MINEPDED pour le Haut Nkam à Bafang (1ère phase)	120 000	120 000	50 000	70 000	-	-	-
Construction de la Délégation Régionale du MINEPDED pour le Sud- Ouest (1ère phase)	120 000	120 000	50 000	70 000	-	-	-
MINPMEESA	495 397	495 397	190 000	273 951	31 446	-	-
Construction de la Délégation Régionale de l'Adamaoua	328 951	328 951	100 000	228 951	-	-	-
Maîtrise d'œuvre de la construction de la délégation Régionale de l'Adamaoua	32 500	32 500	10 000	22 500	-	-	-
Projet de construction d'une clôture avec guérite, des VRD et des aménagements extérieurs sur le site abritant les services des délégations Régionale du Sud et Départementale de la Mvila du MINPMEESA à Ebolowa	133 946	133 946	80 000	22 500	31 446	-	-
MINSANTE	9 191 820	9 191 820	1 400 000	3 771 228	4 020 592	-	-
Informatisation des Centres Hospitaliers Régionaux du PLANUT (Bafoussam, Bamenda, Bertoua, Bousa, Ebolowa, Garoua, Maroua et Ngaoundéré)	7 826 395	7 826 395	1 000 000	3 271 228	3 555 167	-	-
Travaux d'achèvement du Centre de Chirurgie Cardiaque et pédiatrique de Yaoundé	1 365 425	1 365 425	400 000	500 000	465 425	-	-
MINTOUL	1 375 000	1 375 000	-	790 000	585 000	-	-
Construction de la Délégation Départementale du Tourisme et des Loisirs du Dja et Lobo (Poursuite des travaux)	100 000	100 000	-	50 000	50 000	-	-



Administrations/Opérations	Coût des opérations	Montant de l'AE	CP 2024	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP après 2027
Construction de la Délégation Départementale du Tourisme et des Loisirs du Nde	100 000	100 000	-	50 000	50 000	-	-
Extension du bloc pédagogique par la construction d'un bâtiment R+2 au CEPROHTOUL	300 000	300 000	-	200 000	100 000	-	-
Construction d'un bloc d'hébergement de 12 chambres et 03 suites Junior (R+2) au Centre d'Accueil de Kribi	300 000	300 000	-	200 000	100 000	-	-
Construction de la Délégation Départementale du Tourisme et des Loisirs du Mayo Sava (Poursuite des travaux)	100 000	100 000	-	50 000	50 000	-	-
Construction de la Délégation Départementale du Tourisme et des Loisirs du Mbam et Kim	125 000	125 000	-	50 000	75 000	-	-
Maîtrise d'œuvre des travaux de construction	30 000	30 000	-	20 000	10 000	-	-
Maîtrise d'œuvre des travaux de réhabilitation du restaurant du Centre d'Accueil de Kribi	25 000	25 000	-	10 000	15 000	-	-
Maîtrise d'œuvre des travaux d'extension du bloc pédagogique et de la clôture du CEPROHTOUL	45 000	45 000	-	35 000	10 000	-	-
Réhabilitation du restaurant du Centre d'Accueil de Kribi	250 000	250 000	-	125 000	125 000	-	-
MINTP	275 836 262	241 931 484	33 565 000	55 979 993	75 993 259	49 788 274	26 604 958
Achèvement des travaux d'aménagement de la route Mva'a Eve-Loum (Phase I)	1 450 000	1 450 000	600 000	590 000	260 000	-	-
Achèvement des travaux d'aménagement de la route Mva'a Eve-Loum (Phase II)	1 150 000	1 150 000	-	850 000	300 000	-	-
Achèvement des travaux d'aménagement de la route Inter (N3) (Station Green Oil) - Carrefour Zouatoupsi - Hopital d'Ekanga - Carrière Eloumden I - Inter (N22) et Bretelles	700 000	500 000	300 000	200 000	-	-	-
Achèvement des travaux de d'aménagement en béton bitumineux de certains tronçons de routes communales : Tronçon 1 : Carrefour Folapnet-Chefferie Baloum (11,7 km) ; Tronçon 2 : Marché Baloum-Chefferie Baloum-EP de Bani (7,1 km) ; Tronçon 3 : Carrefour Toutset-Résidence Fongang Albert-Douneka (0,6 km)	1 800 000	1 800 000	300 000	500 000	1 000 000	-	-
Achèvement des travaux relatifs à l'aménagement de la route Nkol Nkoumou-Lycée Bilingue d'Ongot-Ndazoa-Enkoe (Inter N3) et reconstruction des ouvrages (Phase 2)	800 000	800 000	-	400 000	400 000	-	-
Aménagement de la digue de Kom (phase 2) et construction de 06 dalots doubles sur la route Sob'a-Nkolboutou	500 000	500 000	200 000	300 000	-	-	-
Aménagement de la digue de Kom (phase 2) et construction de 06 dalots doubles sur la route Sob'a-Nkolboutou	600 000	600 000	-	300 000	300 000	-	-
Aménagement de la route Enkoe (Inter N3)-Carrefour Ongot	400 000	400 000	250 000	150 000	-	-	-
Aménagement de l'Entrée Ouest de la ville de Douala : Voiries et Réseaux Divers (VRD) dans les zones industrielles de Bassa et de Bonabéri	11 331 484	11 331 484	-	500 000	2 000 000	4 000 000	4 831 484
Aménagement des routes : Tronçon 1 : Bamena (Route bitumée inter R0602)- Chefferie Bamena - Ferme avicole SOCAVB, dans le Département du Nde ; Tronçon 2 : Carrefour Magaig (Inter N5)-Carrefour Banka-Entrée Prison de Baham	400 000	400 000	200 000	200 000	-	-	-
Aménagement des routes : Tronçon 1 : MbakElon (Fin goudron) - Carrefour chapelle Sainte Raphaëlle Marie de nkon (Gare Essomba) ; Tronçon 2 : Inter N22-Carrefour Prefet	500 000	500 000	300 000	200 000	-	-	-
Aménagement en enduit superficiel tricolore de la route Carrefour Folloh-Mission Catholique Fombet-Sessa-Ferme EPA-Mo'o Dometzah-Ep Bassessa Bafou	200 000	200 000	100 000	100 000	-	-	-
Bitumage de la route Kikot-Mbebe- MinseBot-Makak-Sepé-Bibodi-Inter Autoroute Yaoundé- Douala :	10 800 000	10 800 000	-	1 000 000	2 000 000	4 000 000	3 800 000
Bitumage de la route Nkoleng (Inter N1)- Kombo-Sibane-Meza'a-Ngida Yezoum (Inter R011), phase 1 : Section Carrefour Bissa (Fin Champ de Canne à sucre)-Nkolessang-Meza'a .	5 000 000	5 000 000	-	1 000 000	2 000 000	2 000 000	-
Bitumage des routes à trafic modéré	12 000 000	12 000 000	4 000 000	3 000 000	4 000 000	1 000 000	-
Bitumage des routes à trafic modéré	15 000 000	15 000 000	-	3 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000
Construction d'un pont et ses accès sur la route Entrée Ora-Entrée Source	300 000	300 000	100 000	100 000	100 000	-	-
Construction de deux ponts sur la voie d'accès au site de la centrale hydroélectrique de Mekin. : (pont sur le Dja à Assok et pont sur la Lobo à Ngalla).	12 500 000	12 500 000	-	2 000 000	4 000 000	4 000 000	2 500 000



Administrations/Opérations	Coût des opérations	Montant de l'AE	CP 2024	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP après 2027
Construction des ouvrages hydrauliques : Dalot nonuple en béton armé sur la rivière Mayo Dzavikda Woudahai de portée 50 ml, Dalot double en béton armé sur la rivière Mayo Ldembele de portée 7 ml, du tronçon de route Dzavikda/Village Ldembele dans la Commune de Mokolo	350 000	350 000	-	150 000	200 000	-	-
Construction des ponts ACROW, phase 1 : Construction des ponts métalliques sur les rivières Mayo Taram, Mama, Bangué, Mvila, Mboro, Nlobo, Didim, Bella, Tédé et Ngoum	10 000 000	10 000 000	-	2 000 000	3 000 000	3 000 000	2 000 000
Construction des ponts ACROW, phase 1 : Construction des ponts métalliques sur les rivières Mayo Taram, Mama, Bangué, Mvila, Mboro, Nlobo, Didim, Bella, Tédé et Ngoum, Mayo Ouazzang, Sesse, Edjie, Mboua, Malombé, Lobé, Kellé, Assamba, Maoua, Mfu	8 778 252	8 600 000	2 000 000	2 000 000	2 178 252	2 421 748	-
Construction des ponts effondrés sur l'axe Ndogbangueue-Ndogbakang-Yingui	800 000	800 000	-	400 000	400 000	-	-
Construction du pont et ses accès sur la rivière Boulou sur la route Ekong-Bengbis	250 000	250 000	150 000	100 000	-	-	-
Construction du pont sur la rivière Nyong à Malombo	8 626 526	9 600 000	2 000 000	3 000 000	2 000 000	1 626 526	973 474
Construction d'un pont définitif sur le fleuve Nsaké situé sur le tronçon de route Ndogelle-Bodman, avec aménagement des voies d'accès	650 000	650 000	-	300 000	350 000	-	-
Construction d'un pont et ses accès sur le fleuve NCHIA YANG	8 000 000	8 000 000	-	1 000 000	3 000 000	3 000 000	1 000 000
Construction d'un tablier mixte acier-béton et ses accès sur la rivière Bouandjo	400 000	400 000	200 000	200 000	-	-	-
Construction/Reconstruction des bacs de franchissement : Bac de Nikolessong, Bac de Mbega, Bac de Mbargué	1 000 000	1 000 000	-	300 000	300 000	400 000	-
Construction/Reconstruction des ouvrages d'art effondrés dans le Département de la Haute Sanaga	210 000	210 000	-	130 000	80 000	-	-
Construction/Reconstruction des ouvrages d'art effondrés dans le Département de la Lekie	220 000	220 000	-	120 000	100 000	-	-
Construction/Reconstruction des ouvrages d'art effondrés dans le Département de la Mefou et Afamba	510 000	510 000	-	250 000	260 000	-	-
Construction/Reconstruction des ouvrages d'art effondrés dans le Département de la Mefou et Akono	520 000	520 000	-	250 000	270 000	-	-
Construction/Reconstruction des ouvrages d'art effondrés dans le Département de la Sanaga Maritime	940 000	940 000	-	300 000	300 000	340 000	-
Construction/Reconstruction des ouvrages d'art effondrés dans le Département de la Vallée du Ntem	210 000	210 000	-	150 000	60 000	-	-
Construction/Reconstruction des ouvrages d'art effondrés dans le Département du Bamboutos	310 000	310 000	-	165 000	145 000	-	-
Construction/Reconstruction des ouvrages d'art effondrés dans le Département du Diamaré	220 000	220 000	-	130 000	90 000	-	-
Construction/Reconstruction des ouvrages d'art effondrés dans le Département du Faro et Déo :	250 000	250 000	-	150 000	100 000	-	-
Construction/Reconstruction des ouvrages d'art effondrés dans le Département du Haut-Nkam	280 000	280 000	-	160 000	120 000	-	-
Construction/Reconstruction des ouvrages d'art effondrés dans le Département du Kupé Manengouba	200 000	200 000	-	150 000	50 000	-	-
Construction/Reconstruction des ouvrages d'art effondrés dans le Département du Mayo Kani	350 000	350 000	-	150 000	200 000	-	-
Construction/Reconstruction des ouvrages d'art effondrés dans le Département du Mbam et Inoubou	200 000	200 000	-	150 000	50 000	-	-
Construction/Reconstruction des ouvrages d'art effondrés dans le Département du Nyong et Mfoumou	580 000	580 000	-	300 000	280 000	-	-
Construction/Reconstruction des ouvrages d'art effondrés dans le Département du Nyong et So'o	450 000	450 000	-	200 000	250 000	-	-
Construction/Reconstruction des ouvrages OUI d'art effondrés dans le Département du Djérem :	200 000	200 000	-	100 000	100 000	-	-
Création de la voie d'accès reliant l'autoroute Yaoundé-Douala (Echangeur Lobo) au site INPHARAF	1 400 000	1 400 000	300 000	300 000	300 000	500 000	-
Entretien confortatif de la route Bertoua (Bonis poste Centrale Mandjou)-Ndokayo-Garoua Boulai	10 000 000	10 000 000	-	2 000 000	2 000 000	2 000 000	4 000 000
Entretien confortatif de la route Bertoua-Garoua Boulai (N1)	6 000 000	6 000 000	3 000 000	-	3 000 000	-	-
Entretien confortatif de la route Carrefour Galke-Mokolo	5 000 000	5 000 000	-	1 000 000	1 000 000	1 000 000	2 000 000



Administrations/Opérations	Coût des opérations	Montant de l'AE	CP 2024	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP après 2027
Entretien confortatif de la route Douala-Bandjoun	10 000 000	10 000 000	5 000 000	1 500 000	3 500 000	-	-
Entretien confortatif de la route Ebolowa Ambam-Olamze	15 000 000	15 000 000	-	4 500 000	4 500 000	4 500 000	1 500 000
Entretien confortatif de la route Maroua-Mokolo (R0902)	6 000 000	6 000 000	2 500 000	1 500 000	2 000 000	-	-
Entretien confortatif de la route Yaoundé-Ayos-Bonis (N10)	10 000 000	10 000 000	4 000 000	3 000 000	3 000 000	-	-
Entretien confortatif de la route Yaoundé-Douala (N3)	10 000 000	10 000 000	5 000 000	1 500 000	3 500 000	-	-
Interventions d'urgence en entretien et réhabilitation sur le réseau routier	5 000 000	5 000 000	-	2 984 993	2 015 007	-	-
Maintien de la circulation sur la route Mora-Dabanga-Kousseri	4 500 000	4 500 000	1 500 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	-
Reconstruction de cinq (05) ponts endommagés sur les rivières Akongo (10 ml), Zomseu (6 ml), Messessamba (6 ml), Biniga Biniga (10 ml) et Lokoundjé (12 ml), sur la route Tiga-Mbeng-Nkoulg	400 000	400 000	-	200 000	200 000	-	-
Reconstruction d'un pont de portée 75 ml sur le Mayo Lawa au PK1+600 sur le tronçon de la route communale Bibemi-Padarme dans la Commune de Bibemi	600 000	600 000	-	300 000	300 000	-	-
Réhabilitation de la route Mbalmayo (Inter N2)-Sangmélina, y compris marchés complémentaires	8 000 000	8 000 000	-	4 000 000	4 000 000	-	-
Réhabilitation de la route Sangmélina-Nkolotou/outou et bretelle (derrière hôpital de référence- Délégation Départementale MINMAP - Site Legion de la Gendarmerie) à Sangmélina	41 000 000	6 500 000	400 000	1 000 000	2 100 000	3 000 000	-
Réhabilitation de l'ancien pont sur le Wouri	5 000 000	5 000 000	-	500 000	2 500 000	2 000 000	-
Réhabilitation en béton armé de la boucle Limbola GRA-Limbola, dans la Municipalité de Limbé II	400 000	400 000	165 000	100 000	135 000	-	-
Stabilisation de 2000 km des routes en terre aux techniques et produits innovants dans le cadre de la mise en œuvre de la composante routière du PIISAH	6 000 000	6 000 000	-	2 000 000	2 000 000	2 000 000	-
Travaux d'aménagement de la route Mampang-Angossas	10 000 000	10 000 000	1 000 000	1 000 000	4 000 000	4 000 000	-
Travaux d'aménagement des routes : Tronçon 1 : Carrefour Mbalngong-Carrefour Gouverneur Lycée de Mbalngong y compris voies d'accès au Lycée de Mbalngong ; Tronçon 2 : Carrefour Face Eglise Presbytérienne (après la clôture du Lycée Bilingue de Mendong au maréage	450 000	450 000	-	250 000	200 000	-	-
Travaux d'aménagement en béton bitumineux de la route Kolessong-Carrefour 4-Essong- Aboudi (Intersection Yaoundé-Okola)	650 000	650 000	-	350 000	300 000	-	-
Travaux de réhabilitation en enduit superficiel bicouche de la route Nio Ebat-Messague Nkoabang 2 à Minta	500 000	500 000	-	300 000	200 000	-	-
SPM	2 261 724	2 263 720	1 000 000	1 248 580	13 144	-	1 996
5804I00023-Réhabilitation et remise à niveau du bâtiment abritant le Cabinet du PM/CG: Maîtrise d'œuvre	220 000	220 000	100 000	120 000	-	-	-
5804I00024-Réhabilitation et remise à niveau du bâtiment abritant le Cabinet du PM/CG: Travaux	2 041 724	2 043 720	900 000	1 128 580	13 144	-	1 996
Total général	316 937 906	275 873 259	39 165 000	69 812 602	88 315 903	51 972 800	26 606 954

ANNEXE 2 ECHÉANCIER DES CRÉDITS DE PAIEMENT PAR OPÉRATION POUR LES AEP OUVERTES AVANT 2024 (EN MILLIERS DE FCFA)

Administrations/Opérations	Coût des opérations	Montant de l'AE	Coût global des engagements contractuels	Montant cumulé engagements financiers antérieurs (31 déc 2023)	CP 2024	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP après 2027
CES	1 702 388	2 000 000	1 702 388	400 000	400 000	700 000	-	-	202 388
5505/00101 - Travaux de construction de la résidence du PCES	1 702 388	2 000 000	1 702 388	400 000	400 000	700 000	-	-	202 388
CONSUPE	5 076 682	3 887 100	5 076 682	-	1 596 000	1 562 000	-	-	1 918 682
5611/00002 - Construction de l'immeuble siège de l'Organisation Africaine des Institutions de Contrôle des Finances Publiques (AFROSAI): Maîtrise d'œuvre des travaux	349 985	350 200	349 985	-	110 000	-	-	-	239 985
5611/00003 - Construction de l'immeuble siège de l'Organisation Africaine des Institutions de Contrôle des Finances Publiques (AFROSAI): Travaux de construction	4 726 697	3 536 900	4 726 697	-	1 486 000	1 562 000	-	-	1 678 697
CS	8 720 162	7 968 819	8 720 162	-	1 670 000	1 418 129	-	-	5 632 033
5509/00324 - Construction du Centre des Archives de la Chambre des Comptes: Travaux de construction	8 393 432	7 714 939	8 393 432	-	1 640 000	1 376 129	-	-	5 377 303
5509/00325 /5609/00002 - Construction du Centre des Archives de la Chambre des Comptes : Maîtrise d'œuvre	326 730	253 880	326 730	-	30 000	42 000	-	-	254 730
MINADER	1 030 000	1 100 000	981 418	532 632	161 427	280 000	7 359	-	-
Contraction de la case communautaire des Chefs de la Lékié	400 000	400 000	357 359	340 000	10 000	-	7 359	-	-
Extension du bâtiment des services centraux du MINADER	630 000	700 000	624 059	192 632	151 427	280 000	-	-	-
MINAT	486 000	486 000	467 725	95 554	370 029	-	-	-	2 142
Construction de la sous-préfecture de dargala	99 000	99 000	98 927	19 785	79 000	-	-	-	142
Construction de la sous-préfecture de porthi	99 000	99 000	90 000	18 000	70 000	-	-	-	2 000
Construction de la résidence du sous-prefet de guider	90 000	90 000	89 949	20 000	69 949	-	-	-	-
construction de la sous-préfecture de Ngaoundéré II	99 000	99 000	90 160	18 032	72 128	-	-	-	-
Construction de la sous-préfecture de nkol metet	99 000	99 000	98 689	19 737	78 952	-	-	-	-
MINDEF	3 554 861	3 554 861	4 904 861	1 930 000	1 569 861	845 000	500 000	-	60 000
5513/17465 - 43°BIM : construction d'un Poste de commandement	185 000	185 000	185 000	135 000	50 000	-	-	-	-
5513/19313 - 21°BAFUMAR: construction du Poste de commandement	120 000	120 000	170 000	75 000	45 000	50 000	-	-	-
5513/19575 - 23° BIM : Construction du poste de commandement	185 000	185 000	185 000	75 000	50 000	-	-	-	60 000
5513/20237 - EMM: Travaux de construction du PC de L'Etat-Major de la Marine nationale (phase 2)	900 000	900 000	2 200 000	700 000	500 000	500 000	500 000	-	-
5713/00024 - 31°BRIM : construction du poste de commandement	200 000	200 000	200 000	150 000	50 000	-	-	-	-
5713/00025 - 41°BRIM : construction du poste de commandement	200 000	200 000	200 000	150 000	50 000	-	-	-	-



Administrations/Opérations	Coût des opérations	Montant de l'AE	Coût global des engagements contractuels	Montant cumulé engagements financiers antérieurs (31 déc 2023)	CP 2024	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP après 2027
5713I00363 - SECTEUR MILITAIRE N°04 : construction du poste de commandement	200 000	200 000	200 000	100 000	100 000	-	-	-	-
5813I00029 - SECTEUR MILITAIRE N°07 : Construction du poste de commandement	158 421	158 421	158 421	75 000	83 421	-	-	-	-
5813I00032 - 50°GROUPEMENT DE SAPEURS POMPIERS BAMENDA CONSTRUCTION DU POSTE DE COMMANDEMENT	325 000	325 000	325 000	100 000	100 000	125 000	-	-	-
5813I00044 - CEAM: Construction du poste de commandement	220 500	220 500	220 500	70 000	150 500	-	-	-	-
5813I00050 - 41°BA : construction du poste de commandement	185 000	185 000	185 000	60 000	65 000	60 000	-	-	-
5813I00053 - 21°BA : construction du poste de commandement	245 000	245 000	245 000	80 000	165 000	-	-	-	-
5813I00057 - BA 302 : construction centre d'entraînement et de préparation des forces de l'AA de TCHABAL	330 000	330 000	330 000	110 000	110 000	110 000	-	-	-
5813I00062 - BTAP : Réhabilitation de deux dortoirs du CI	100 940	100 940	100 940	50 000	50 940	-	-	-	-
MINEDUB	2 119 000	1 928 932	1 953 921	875 352	373 368	705 200	-	-	-
Construction du CIOP d'Ebolowa	226 000	226 000	226 000	32 000	194 000	-	-	-	-
Construction d'un bâtiment R+2 avec sous-sol sur le site de la Rue Ceper	1 700 000	1 600 000	1 609 776	758 608	161 168	690 000	-	-	-
Maitrise d'œuvre de la construction d'un bâtiment R+2 avec sous-sol sur le site de la Rue Ceper	170 000	80 000	95 145	79 945	-	15 200	-	-	-
Maitrise d'œuvre des travaux de construction du CIOP d'Ebolowa	23 000	22 932	23 000	4 800	18 200	-	-	-	-
MINEE	18 251 182	21 262 000	18 161 189	5 898 755	972 007	-	2 000 000	2 000 000	7 290 427
PLANUT 1 : construction de 900 forages; PLANUT 2 : construction de 588 forages; PLANUT 3 : construction de 469 forages dans les régions de l'Adamaoua, du Nord et de l'Extrême-Nord	17 489 182	20 500 000	17 489 182	5 898 755	300 000	-	2 000 000	2 000 000	7 290 427
Travaux d'extension du réseau électrique MT triphasé 30 KV (35 Km) et extension BT (7 Km) avec branchements Ménages de la localité Axe CARREFOUR ELAT-CENTRE URBAIN D'ESSE-BIKOUE (phase 1)	762 000	762 000	672 007	-	672 007	-	-	-	-
MINEFOP	2 119 000	1 928 932	1 953 921	875 352	373 368	705 200	-	-	-
Construction du CIOP d'Ebolowa	226 000	226 000	226 000	32 000	194 000	-	-	-	-
Construction d'un bâtiment R+2 avec sous-sol sur le site de la Rue Ceper	1 700 000	1 600 000	1 609 776	758 608	161 168	690 000	-	-	-
Maitrise d'œuvre de la construction d'un bâtiment R+2 avec sous-sol sur le site de la Rue Ceper	170 000	80 000	95 145	79 945	-	15 200	-	-	-
Maitrise d'œuvre des travaux de construction du CIOP d'Ebolowa	23 000	22 932	23 000	4 800	18 200	-	-	-	-
MINEPAT	3 521 710	4 698 000	2 698 707	1 114 059	296 104	-	-	-	1 288 543
Etudes techniques en vue de la construction de la route Gazawa-Hina –Bourha- Boukoulia (92 km) et bretelle Tchevi-Frontière Nigéria (10 km)	1 629 148	2 800 000	814 574	350 719	203 255	-	-	-	260 600
Maitrise d'œuvre des travaux d'Adduction en Eau Potable de Soulléde Roua (Phase 2)	50 830	50 909	50 830	39 166	11 664	-	-	-	-
Maitrise d'œuvre des travaux d'Adduction en Eau Potable de Waza	120 000	120 000	119 989	-	10 000	-	-	-	109 989



Administrations/Opérations	Coût des opérations	Montant de l'AE	Coût global des engagements contractuels	Montant cumulé engagements financiers antérieurs (31 déc 2023)	CP 2024	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP après 2027
Projet de d'Adduction en Eau Potable de Souldé Roua (Phase 2)	503 256	509 091	503 256	482 163	21 093	-	-	-	-
Projet de d'Adduction en Eau Potable de Waza	1 218 476	1 218 000	1 210 058	242 012	50 092	-	-	-	917 954
MINESUP	12 050 000	11 868 777	10 465 965	4 751 954	936 374	985 000	1 800 000	1 992 637	-
Contrôle technique et normalisation des travaux de construction du siège du Rectorat de l'Université Panafricaine (Phase 2)	900 000	900 000	900 000	70 000	50 000	85 000	300 000	395 000	-
Maîtrise d'œuvre des travaux de construction du siège du Rectorat de l'Université Panafricaine (Phase 2)	800 000	618 777	732 812	346 438	186 374	200 000	-	-	-
Travaux de construction du siège du Rectorat UPAN (Phase 2)	10 350 000	10 350 000	8 833 153	4 335 516	700 000	700 000	1 500 000	1 597 637	-
MINFI	7 989 115	3 936 672	10 565 717	3 797 743	2 362 295	3 217 945	225 000	-	962 734
Construction Bâtiment C. 2e phase	5 052 443	1 000 000	5 052 443	2 658 521	532 295	1 861 627	-	-	-
Construction de l'immeuble siège du secteur des Douanes (phase 2) NORD-OUEST	450 000	450 000	1 410 105	270 000	500 000	-	-	-	640 105
Construction de l'immeuble siège du Secteur des Douanes à KRIBI	800 000	800 000	1 993 269	270 000	830 000	712 064	-	-	181 205
Construction de l'immeuble siège du secteur des douanes de Garoua	1 132 450	1 132 450	1 555 678	270 000	500 000	644 254	-	-	141 424
Extension de la TG d'EBOLWA	554 222	554 222	554 222	329 222	-	-	225 000	-	-
MINFOF	11 626 680	10 888 974	22 394 826	10 533 414	3 176 472	2 940 720	2 872 110	2 872 110	-
Contrôle technique et normalisation des risques en vue de l'obtention de la garantie décennale des travaux de construction de l'immeuble siège du MINFOF	146 436	87 805	205 429	149 759	5 670	50 000	-	-	-
Maîtrise d'œuvre pour les travaux de construction de l'immeuble siège du MINFOF	764 492	85 417	834 209	522 687	170 802	140 720	-	-	-
Poursuite des travaux de construction de l'immeuble siège du MINFOF	10 715 752	10 715 752	21 355 188	9 860 968	3 000 000	2 750 000	2 872 110	2 872 110	-
MINFOPRA	5 450 000	5 450 000	5 340 021	3 977 794	1 362 227	-	-	-	-
Conception, développement et mise en service des fonctionnalités de base du nouveau SIGIPES propre à l'Etat du Cameroun	5 000 000	5 000 000	4 890 021	3 727 794	1 162 227	-	-	-	-
Mise en œuvre en ligne d'une plateforme d'authentification des parchemins propres à l'Etat du Cameroun PHASE PILOTE II : Universités d'Etat	450 000	450 000	450 000	250 000	200 000	-	-	-	-
MINHDU	5 508 359	5 518 453	8 911 431	5 422 434	1 403 072	2 014 556	-	-	71 369
Etudes technique APD en vue de la construction de la voie "Carrefour Nkoloulou-Ba'aba-Carrefour Mbansam-Nkombassi et Nkoabang	169 906	180 000	169 906	83 981	-	14 556	-	-	71 369
Travaux de réhabilitation de la voie « Carrefour OLIBYA Omnisport – Total NGOUSSO » et bretelles et « voie "Carrefour Olibya Omnisport – Mosquée NGOUSSO – Carrefour Hôtel Le Paradis" et Bretelles » (y compris maîtrise d'œuvre)	5 338 453	5 338 453	8 741 524	5 338 453	1 403 072	2 000 000	-	-	-
MINJUSTICE	6 435 059	6 541 559	6 325 976	4 309 091	574 000	250 000	273 230	30 000	889 655
Arriérés travaux de construction des trois miradors, de poste de sécurité et de renforcement du dispositif d'éclairage à la pc MAROUA	466 530	466 530	466 530	46 653	-	-	-	-	419 877



Administrations/Opérations	Coût des opérations	Montant de l'AE	Coût global des engagements contractuels	Montant cumulé engagements financiers antérieurs (31 déc 2023)	CP 2024	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP après 2027
Complexe Moderne des Services Judiciaires de Douala : Contrôle géotechnique	352 000	352 000	276 545	163 145	40 000	-	20 000	30 000	23 400
Complexe Moderne des Services Judiciaires de Douala : Etudes architecturales(Paiement des arriérés)	247 500	343 000	247 500	-	-	-	-	-	247 500
Complexe Moderne des Services Judiciaires de Douala : Etudes techniques (Paiement des arriérés)	93 000	104 000	93 000	63 000	-	-	-	-	30 000
Complexe Moderne des Services Judiciaires de Douala : Maîtrise d'œuvre des travaux (phase1)	300 000	300 000	298 796	278 796	20 000	-	-	-	-
Complexe moderne des services judiciaires de Douala : Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage technique	93 000	93 000	-	-	-	-	-	-	-
Complexe moderne des services judiciaires de Douala : Surveillance partielle des travaux de construction	137 000	137 000	-	-	-	-	-	-	-
Complexe Moderne des Services Judiciaires de Douala : Travaux (phase 1)	3 000 000	3 000 000	2 878 657	2 275 427	300 000	150 000	153 230	-	-
Maîtrise d'oeuvre des travaux de rénovation et d'extension de la prison de Djoum	16 029	16 029	16 029	8 000	-	-	-	-	8 029
Palais de Justice d'Edea : Maîtrise d'Oeuvre des travaux de construction	130 000	130 000	128 950	89 950	39 000	-	-	-	-
Palais de Justice d'Edéa : Travaux de construction	1 600 000	1 600 000	1 919 969	1 384 120	175 000	100 000	100 000	-	160 849
MINSANTE	4 127 979	4 127 979	4 619 858	1 421 473	1 889 185	1 245 944	63 256	-	-
DRSP-SW: Maîtrise d'œuvre pour les Travaux d'achèvement	28 800	28 800	38 800	10 000	-	-	28 800	-	-
DRSP-SW: Travaux d'achèvement	288 000	288 000	388 000	100 000	275 000	-	13 000	-	-
HD GAROUA BOULAI: Maîtrise d'œuvre pour les travaux de construction	64 000	64 000	62 400	25 000	-	15 944	21 456	-	-
HOPITAL REGIONAL ANNEXE DE MOKOLO : Construction d'un bloc d'hospitalisation et de consultation d'urgence	2 000 000	2 000 000	1 984 193	241 332	912 861	830 000	-	-	-
Travaux d'extension du bâtiment principal du Ministère de la Santé Publique	1 747 179	1 747 179	2 146 465	1 045 141	701 324	400 000	-	-	-
MINTP	259 405 428	102 468 257	260 519 709	130 245 698	18 026 433	18 700 000	36 833 083	24 229 455	32 485 041
Achèvement des travaux d'aménagement de la route Chefferie Mvog Tsung Mballa-Village Ngon et bretelle	400 000	400 000	400 000	200 000	200 000	-	-	-	-
Achèvement des travaux d'aménagement de la route Nkolabuing-Mekondom-Evouzok 1-Evouzok 2-Aloum 2, avec construction de trois ponts	400 000	400 000	400 000	220 000	-	-	180 000	-	-
Achèvement des travaux d'aménagement des routes : Tronçon 1 : Mendong I (Entrée Mbalmayo)-Complexe Mont Camer-Carrefour St Joseph-Rue de l'Amitié et bretelle ; Tronçon 2 : Mendong I-Evoudou-Adoum ; Tronçon3 : Carrefour Commissaire-Vallée Château-Carrefour Chefferie Château	730 000	300 000	650 000	300 000	50 000	300 000	-	-	-
Aménagement de la route Carrefour Folapnet-Chefferie Baloum et bretelles Chefferie Baloum-Touset Bani	397 062	400 000	1 800 000	-	300 000	500 000	1 000 000	-	-
Aménagement de la route communale Pont Nkolgok- Carrefour Ecole Trinity International Academy-Ecole Trinity-Carrefour Eglise Pentecotiste Amazing à Minkan	200 000	200 000	200 000	100 000	-	-	100 000	-	-



Administrations/Opérations	Coût des opérations	Montant de l'AE	Coût global des engagements contractuels	Montant cumulé engagements financiers antérieurs (31 déc 2023)	CP 2024	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP après 2027
Aménagement de la route Mboua-Mbele II-MbeleII- Mengama-Nkolmvak-Wonkoa Nguem et, Carrefour Ebebda-Nlong Zok-Nkang EfoK- Carrefour Douda-Eyene- Nkolo-Nkol Mebanga	200 000	200 000	200 000	70 000	-	-	130 000	-	-
Aménagement en enduit superficiel bicouche et pavage partiel de la route : Inter N4 (Super Marché SONECO)- Lotissement SCI Hibiscus	300 000	300 000	300 000	100 000	-	-	200 000	-	-
Bitumage des routes communales de Meyomessala (boucle du Dja phase 3 et projet à maîtrise d'oeuvre communale) : tronçons Ndjom-Yekombo-Carrefour Biboule Man (8,7 km), Boucle de Bidjong-Bidjong (41,8 km), Carrefour Zoumeyos-Barrage de Mekin (13,8 km) ;	71 276 223	6 000 000	71 276 223	38 270 969	3 000 000	3 000 000	6 500 000	8 000 000	12 505 254
Bitumage économique de la route Sondiboma (Inter D55)- Massok (Inter D56.)	1 300 000	1 250 000	1 299 955	202 024	300 000	500 000	297 931	-	-
Bitumage économique des routes Minkan-EP Odza, Minkan-Mission Catholique Minkan et voie d'accès à Odza Terminus lieu-dit Carrefour Jesus-Minkan; carrefour eglise adventisteécole sourdois et carrefour nkolinda è carrefour elig mba et bretelle Mimetala	418 701	200 000	740 000	290 000	250 000	-	200 000	-	-
Bitumage en enduit superficiel de la route Limite Bangang- Fokam-Bangang-Fondji-Tsa'a-Pont sur le fleuve Djouock- Djiwi-Moucha (Bandjoun) avec bretelle Marché Bangang- Fondjii-Place Chefferie Toudjouock	340 000	340 000	340 000	200 000	40 000	100 000	-	-	-
Construction de deux ponts sur la voie d'accès au site de la centrale hydroélectrique de Mekin (pont sur la Dja à Assok et pont sur la Lobo à Ngalla)	21 679 459	13 000 000	21 679 459	1 091 265	2 000 000	2 000 000	5 000 000	3 000 000	8 588 194
Conctruction de la digue de Kom	3 184 190	700 000	3 184 190	2 228 048	-	-	956 142	-	-
Etude de construction de la route Yabassi-Nkondjock-Bafang	515 000	515 000	510 389	269 648	-	-	240 741	-	-
Etudes de la construction de la route kambé-Ako-Abuenshié (frontière du Nigéria)	377 361	590 000	377 361	143 818	-	-	233 543	-	-
Etudes en vue de la construction de la route Ngoura 2 (carrefour Nkolélé) - Yokadouma	752 952	845 000	752 952	375 229	-	-	377 723	-	-
Etudes en vue de la construction du pont sur le fleuve Mbam à Guérima sur la RD 50,tronçon Bafia - Ngoro Région du Centre, longueur 300 ml (R0129)	597 500	500 000	776 545	407 870	-	-	368 675	-	-
Etudes en vue de la construction du pontet ses accès sur le fleuve Nyong à Ekombitié au Pk 24+00 sur la route Mfou-Nkilzik- Ekombitié-Nkolnguét Région du Centre, longueur 165 ml (R0143)	394 043	415 000	394 043	231 330	-	-	162 713	-	-
Etudes préliminaire en vue de la construction de l'autoroute Yaoundé-Ndjamena	859 196	1 615 000	859 196	102 196	-	-	757 000	-	-
Etudes technique en vue de la construction de la route: Melong-Bangem-Tombel-Nguti (193 km)	510 677	310 677	510 677	353 724	-	-	156 953	-	-
Études Technique en vue de la réhabilitation de la route Bekoko-Limbé-Idenau (RN3) dans la région du Sud-Ouest	414 650	2 950 000	414 650	326 729	-	-	87 922	-	-
Etudes techniques en vue de la construction de la route Santa-Matazem-Tiben (65km)	382 000	560 000	382 023	-	-	-	382 023	-	-
Etudes techniques en vue de la maturation des projets de la tranche conditionnelle du PLANUT	2 344 506	4 000 000	2 344 506	1 463 068	-	-	881 438	-	-
Etudes techniques en vue de la réhabilitation et de la modernisation du port fluvial de Garoua	351 769	500 000	351 769	236 236	-	-	115 532	-	-



Administrations/Opérations	Coût des opérations	Montant de l'AE	Coût global des engagements contractuels	Montant cumulé engagements financiers antérieurs (31 déc 2023)	CP 2024	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP après 2027
Mise en place d'un outil automatisé pour la gestion intégré du Système d'information statistique et de la chaîne de Planification, de Programmation, de Budgétisation et de Suivi	200 000	200 000	200 000	100 000	-	-	100 000	-	-
Reconstruction des ouvrages d'art effondrés sur les rivières So'o (Bras long), Mvoutessi 1 et Awout	500 000	350 000	500 000	200 000	150 000	-	150 000	-	-
Reconstruction d'un pont de 70 ml et ses accès sur le Mayo Kalliao au Pk2+523 du tronçon Maroua-Mora	4 989 162	5 000 000	4 195 811	1 065 451	500 000	500 000	1 630 360	500 000	-
Réhabilitation de la route Dargala-Tokombéré	3 960 283	3 600 000	3 960 283	2 423 850	536 433	1 000 000	-	-	-
Réhabilitation de la route Mbalmayo (Inter N2)-Sangmélima	20 932 523	23 000 000	20 932 523	5 155 396	4 000 000	4 000 000	4 569 759	3 207 368	-
Travaux de bitumage de la route Melong-Bangem	1 730 508	5 000 000	1 678 356	-	300 000	500 000	500 000	378 356	-
Travaux de bitumage de la route Nkoumadjap-Nkolfooug- Oveng et bretelle Nkoumadjap Ndeng (mission catholique)	3 203 537	4 000 000	3 203 537	1 418 094	300 000	1 000 000	485 443	-	-
Travaux de bitumage de la route West Extension LayoutSuppo Market et Bretelles	200 000	200 000	200 000	100 000	-	-	100 000	-	-
Travaux de construction d'un pont et ses accès sur le fleuve NCHIA YANG	6 544 696	3 500 000	6 689 832	1 779 777	1 000 000	1 000 000	2 000 000	910 055	-
Travaux de Construction d'un pont sur la rivière Mungo, route régionale prioritaire tronçon Inter RN8-Mombo, Bajoh (Phase 2)	724 000	500 000	720 000	-	100 000	300 000	200 000	120 000	-
Travaux de désenclavement du bassin agricole de l'Ouest : Lot1 : Baleveng-Bagang-Batcham-Mbouda et bretelles Mbouda-Bamesso-Galim-Balessing-Batcham et Mbouda-Ngouya-Bati ; lot 1.1 : tronçon 1 : Mbouda-Bagaam-Galim	108 095 430	20 627 580	108 095 430	70 820 976	5 000 000	4 000 000	8 769 185	8 113 676	11 391 593
; tronçon 2 : Mbouda-Balaloum-Bati ; tronçon 3 : Balaloum-Ngouaya ; Voirie de Galim et bretelles, lot 1.2 : tronçon 1 : Mbouda-Bamesso-Galim ; tronçon 2 : Mbouda-Batcham ; Voirie de Batcham et bretelles ; Lot3 : Galim-Bamendjing- Foubot-Bangante									
SPM	7 782 279	7 782 279	7 782 279	2 619 995	1 600 000	1 853 367	-	-	1 708 917
5704100001-Conception et réalisation de l'immeuble 2SS+R+4 des SPM: Travaux	7 482 365	7 482 365	7 482 365	2 500 000	1 500 000	1 775 309	-	-	1 707 056
5704100002-Conception et réalisation de l'immeuble 2SS+R+4 des SPM: Maîtrise oeuvre/Assistance à Maîtrise d'Ouvrage	299 914	299 914	299 914	119 995	100 000	78 058	-	-	1 861
Total général	366 955 884	207 397 594	383 546 756	178 801 302	39 112 221	37 423 061	44 574 038	31 124 201	52 511 931

